

2a

## PREMIÈRE JOURNÉE

Les 12 Septembre de 9<sup>h</sup>00 heures à 12<sup>h</sup>00 heures  
2024

Observations de M<sup>(1)</sup>

Déroulement: le commissaire enquêteur a reçu les résultats des documents de classe 2024 à l'exception:

- projection population
- Résultat synthétique Venise et Affichages sur les Projets PDS et projet PLU concernant la zone Baine-Salle réservée aux permanences
- les OPA
- les communautés Venezie l'affiche de la Zone + Siège appuyées du PDS des communautés de plusieurs places permettant de publier les zones constructibles ou Non bâtie. de l'école du cabinet Sociale, Vision sur l'église fortifiée clôture. Définitions projet PLU

Le commissaire enquêteur à l'heure  
 Jean-François DURAND

JF

ouverture 1<sup>re</sup> permanence à 9<sup>h</sup>00

10<sup>h</sup>05 une personne s'est présentée pour visualiser le classe et les places affichés dans la salle réservée aux permanences.

Il a envoi le sujet des Pouliji et l'évolution de l'habitat à APN avec celle de la construction. Ce visiteur devrait envoi un courriel au commis en Zone deux jours à venir

le ce JF

Fin de 1<sup>re</sup> permanence à 12<sup>h</sup>00

Prochaine permanence le 18/09/2024 entre 14<sup>h</sup>-17<sup>h</sup>

le ce JF

(2)

20

ouverture de la 2<sup>es</sup> permanence à Hunawihr  
horaires 14h00 - 17h00

14h00

~~10%~~ Madame Sylvie Lehmann est venue déposer une demande pour évoquer la "désertification" de la parcelle Section n° 0020 au moment où elle était dans le PLU.

Elle demande des voies pour lesquelles cette parcelle est isolée. Projet PLU clé cloîtrée incantation

LE HUNAWIHR Sylvie

18/09/2024  
à 14h. 13~~SDT~~

~~2%~~ En complément de ce qui précède et de la lettre explicative ci-jointe ainsi qu'au regard du nouveau PLU excluant la parcelle S1 n° 0020, je ~~mentionne~~ indique la réintégration de cette parcelle dans la Zone OA ce qui permettrait la densification de secteur.  
Fait à Hunawihr le 18/09/2024  
à 14h. 50

LE HUNAWIHR Sylvie

~~SDT~~

15h00

Passage à la permanence de M. Robert Albert à Hunawihr. Sa demande concerne la Zone Np (Parcours) tout recensé en zone constructible UB avec les aménagements au N° de (6). Voici cette demande dans le registre d'enquête. Il n'a contacté quasiment pas avec cette personne sur ce sujet évoqué.

Fermeture de la 2<sup>es</sup> permanence à 17h00

2 personnes sont venues déposer et réaliser des observations sur le projet du PLU

NB: les personnes sont ci mentionnées dans le registre jusqu'à la fin de l'enquête publique

Prochaine permanence le 28/09/2024 (Samedi) 9h00 - 12h00

Le Commissaire enquêteur François

Jean-François Durst

~~SDT~~

20

ouverture de la 3<sup>e</sup> permanence  
le 28 septembre 2024

le CE (f)

9h30 Visite d'une personne Théodore SÖREN en veux  
re remercier pour venir finrir un terrains appartenant  
à son épouse et lui faire livrable  
l'engagement sur une place appartenant à ce  
Sören jusqu'à ce certificat de zone NP.

le CE (f)

10h00 Présence de Mr Clément Vautour à la permanence  
ce discutant sur les terrains marchés dans  
ce PPS et évoquant propos clairs ce projet  
sur PLU  
off dépose un document concernant la Zone NP  
en faveur pour le Bureau en parking

Vautour Clément

10h45 Concernant la zone NP, la zone devant être dédiée  
à des habitations plutôt que du stationnement de tourisme  
qui n'apporte pas de consommation/l'usage de la commune.  
Cela apporterait seulement de l'affluence et peu de réflexion  
sociale.

Vautour Sophie Dubois

10h45 Concernant la zone 7 (parking rue de la Fontaine),  
avis favorable pour un aménagement de stationnement  
raisonné pour les riverains plutôt que le stationnement  
aléatoire actuel.

Vautour Sophie Dubois

10h50 LEININGER Bernadette : 19 Rue de la SINN  
Si le parking de camping car sera fait  
est ce que la servitude sur mon terrain  
sera supprimée.

Bleijer,

10h58 Mr Alain Rehert est venu déposer un document  
concernant des améliorations demandées sur  
la zone NP qui dans le projet est destinée  
à un parking

Alfred REHERT

S

Finie la permanence à 12h00 de la 3<sup>e</sup> permanence  
5 personnes étaient présentes

le CE

20

(4)

14<sup>h</sup>30

Ouverture de la 4<sup>ème</sup> Permaculture  
le 7 octobre 2024 le CE JA

ZORNINGER Jean

Concerne la création d'une zone d'accueil de camping-car.  
Je ne pense pas qu'il soit opportun de créer une zone  
pour camping-car, il est certainement possible de gérer  
le stationnement des camping-car d'une autre façon. Si  
toutefois une telle zone devait se créer, elle devrait ne pas  
créer de gêne pour les riverains, tout en étant à proximité  
du centre historique. Ainsi la zone contiguë au parking  
de la salle des fêtes pourrait contenir.

Zorninger

14<sup>h</sup>45

Une permis est venue ce matin expécaus  
du projet PLU. Il ne suffit pas écrire sur,  
seuls les bâches n'ont pas été posées. Il faut relier  
un cordon et le déposer sur l'aire  
ses abords et le recouvrir principalement  
exclusives d'une Zone NA - ou Zone Np Parkip  
le CE JA

14<sup>h</sup>53

Reprise d'un dossier de la SyP qui demande  
concernant le plan. Il faut déclarer une  
parcelle d'échoppe en Zone U A.

le. 7/10/2024.

B. J.

Demande identique  
au dossier déposé le  
18/09/2024

15<sup>h</sup>31

Le Naturpark sollicite la Mairie afin de permettre un assèchissement  
ou une adaptation des mesures dans les zones naus  
concernant dans le futur PLU, à savoir les zones UL1 et UL2.  
L'ensemble des mesures et des propositions sont résumés  
à travers un document technique de 12 pages déposé ce jour.  
Afin de pouvoir échanger et traiter l'ensemble des points  
énumérés, nous sollicitons une rencontre préalable avec le  
maire de Hunawihr.

Il est également important que le bail emphytéotique soit  
adapté à l'ensemble des mesures qui seront définies  
dans le futur PLU

A. CHUET Directeur Naturpark

Chuett

Sébastien Renaud  
j garant

J. garant

2d

16<sup>4</sup>as 7/10/2024 Permanence 4<sup>ee</sup> permanence (suite)  
 Nous sur le lotissement de 15 logements  
 ORP route de Ribecourt.  
 Colette WICKERSHEIM

16<sup>4</sup>15 7/10/2024

OLIVIER et Pierre Emile Humbrecht.

Sommes propriétaires d'une exploitation viticole au hameau WINDSBÜHL à Hunawihr. Ces vignes sont entourées de 25 ha de forêts. Sur cette propriété se trouve un ancien corps de ferme du 19<sup>e</sup> siècle à Haché à une petite maison.

Nous avons déposé un permis de construire qui avait été accepté en 2019 mais avec obligation d'installer une protection incendie.

Nous avons été en contact avec les maires de Hunawihr et Riquewihr (aussi concernée par le hameau du ERLACH) et attendons toujours que les maires s'occupent de ce dossier. Notre permis est donc en suspens et nous avons entre-temps fait d'autre choix.

Ce projet reposait sur la transformation du corps de ferme en maison d'habitation (sans garage extérieur) et démolition de la petite maison existante.

- le corps de ferme est un bâtiment historique
- la petite maison est un rajout plus récent ayant moins de potentiel.

Il est impossible pour nous d'exploiter ce corps de ferme car il a été conçu pour du bétail, écurie, porcheuses, le plafonds sont trop bas pour une utilisation agricole moderne. S'il n'est pas possible de modifier sa destination à habitation, il est alors à s'évader. Nous ne pourrons pas investir des sommes importantes dans le maintien d'un bâtiment de 650 m<sup>2</sup> qui ne sera pas utilisé ! Nous avons déjà trouvé un point pour être desservis en eau et la propriété possède suffisamment de terrain pour être indépendante dans le recyclage des eaux usées.

Nous avons pris de volonté d'installer une piscine mais cela pourrait être une solution pour régler le problème de la protection incendie.

Le hameau du Windshühl compte aujourd'hui 4 autres habitations. 2 sont issue de la transformation de grange ou granges en habitation sans que cela soit en eux problème pour le hameau. Notre propriété a aussi un point pour l'alimentation en eau.

Fini de la permanence à 17<sup>04</sup>  
 + personnes ayant été présente le ce

— non pas de réservation successive en cours —

20

Ouverture de la 5<sup>e</sup> permanence le 16/10/2024  
à 9h00

6

9<sup>h</sup>15 Mr Deneub Ziegler déplore une absence de voiries  
concernant les hauteurs de la route et l'insécurité  
de la zone réservée pour le parking vélo/cyclo

9<sup>h</sup>26 Habitant la commune, j'ai constaté en partie basse,  
du restaurant à l'entrée du village à l'est, jusqu'au  
parc d'église, l'absence de trottoir. La sécurité est donc  
pas assurée pour les piétons circulant à cet endroit.

Mr François ERNEZ

10<sup>h</sup>40 Mr Mittnacht Pierre explique une parcelle  
secteur ③ N° 12 achetée par la commune avec le budget PLU qui  
laisse des espaces pour la construction de cette parcelle n° 12  
nécessaires dans le secteur TDC suivant en.  
celle parcelle est située dans le secteur Résidentiel

Mr Pierre MITTNACHT

16.10.2024 10:44

11<sup>h</sup>23 Mr Noetin Breche directeur du jardin  
des papillons a déposé un projet avec 2 réalisations  
l'élargissement de la piste pour l'insécurité  
du secteur actuel. C'est soutenu par ces personnes  
qui fréquentent l'accès - Period d'été  
Le nb de personnes qui fréquentent cet établissement  
est d'environ entre 600000 et 800000  
dans l'ensemble une saison 2023  
avec une évolution à ce niveau dans les années  
à venir

Noetin BRECHE Directeur du Jardin des  
papillons à Hunswiller le 16/10/2024  
11h30 Opacité,

Fin de la 5<sup>e</sup> permanence et de la fin de la période  
de enquête reçue du public  
ce CI JF